



Huissier pret conso diponis

Par **MARANT**, le **20/05/2010 à 10:34**

Bonjour,
JE VIENS D ETRE CONTACTER PAR UN HUISSIER POUR UNE DETTE DE 1409€ + 100€ DE FRAIS MIS PAR DISPONIS
IL VIENT DE M INFORMER QU IL M ENVOI UNE LETTRE DE CONVOCATION ET QU ENSUITE JE RECEVRAI UNE INJONCTION DE PAYER PAR AR QUE JE PASSERAI AU TRIBUNAL PUIS SAISIE
JE LUI DEMANDE SI L ON PEUX FAIRE UN ECHEANCIER IL ME DIT QUE OUI MAIS QUE CELA NB ARRETE PAS LES POURSUITES QUE JE PASSERAI QUAND MEME AU TRIBUNAL ET Q UIL FERAIT QAUND MEME UNE SAISIE CONSERVATOIRE DES MEUBLES .
EST CE NORMALE?
MERCI DE VOTRE REPONSE